

Conseil communautaire - 15 octobre

Le 15 octobre de 18h00 à 20h00

La prochaine réunion du conseil communautaire des Gorges de l'Ardèche se tient **mardi 15 octobre à 18h**, à la salle polyvalente de Sampzon

La séance est publique.

Ordre du jour

Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 24 septembre 2024

POLE RESSOURCES

Finances

- Rapport quinquennal sur les attributions de compensation
- Décision modificative N°3 au budget principal 2024
- Règlement financier du préjudice à la suite du cambriolage au siège de la communauté de communes

Moyens Généraux

- Règlement informatique de la communauté de communes

POLE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Urbanisme

- Définition des modalités de concertation de la modification simplifiée du PLU de Vogüé n°3
- Définition des modalités de concertation de la modification simplifiée du PLU de Vogüé n°4
- Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de Ruoms

POLE SERVICE TECHNIQUE

Mobilités

- Règlement pour la location des Vélos à Assistance Électrique (VAE)

Bâtiments

- Marché de travaux pour la construction de la micro-crèche de Pradons
- Bail emphytéotique pour le foncier de la micro-crèche de Pradons

Infrastructures

- Avenant N°1 au marché de réaménagement de l'ancienne voie ferrée en voie verte (tranche 4)

Commune(s)
Sampzon

[Afficher la carte](#)

44.425001839855, 4.3435387082086